

Universidad de Aix-Marseille, Francia, discute “El Secularismo Legal en Francia Hoy: Entre Dos Senderos”; Jean- Pierre Bastian, profesor de Sociología y Religión en la Universidad de Estrasburgo, Francia, escribe sobre “Protestantismo en el Mundo Latino: Religión y Secularismo”.

Breves biografías y bibliografías de los autores de los artículos cierran el volumen. He optado por traducir al castellano, más o menos libremente, los títulos de los artículos incorporados al libro.

#### EVALUACION

La diversidad de orígenes de los autores no ha afectado la concentración en el tema central: las Tendencias del Secularismo en un Mundo Pluralista. El énfasis varía; la acentuación de determinados problemas señala las preferencias intelectuales de los autores; en algunos casos, la problemática gira alrededor de la situación en determinados sectores de la comunidad internacional, como en el caso del Islam; pero, en general, predomina la discusión de la cuestión teórica básica: los cambios que la purificación de la sociedad moderna implica para la confrontación entre la posición secular–secularista según la preferencia de la mayoría de los autores– y la religión en sus distintas variantes.

Como ocurre con casi todo libro colectivo, no es fácil determinar el hilo que une los diferentes trabajos. En el caso del libro que se comenta la unidad temática es visible, más allá de las previsible e interesantes posturas filosóficas e ideológicas de los autores. Resumir las contribuciones individuales sería una tarea sumamente difícil. Los editores han efectuado una inteligente selección de subtemas y autores representativos de las corrientes de pensamiento en la materia, de tanta actualidad. Han logrado así producir un volumen que se caracteriza por la unidad y la diversidad a la vez. No es un libro monolítico, pero sí congruente. Hay un vasto campo para la discusión y el disenso, en función de posiciones ideológicas distintas. Individuos seculares y personas religiosas no propensas a la acomodación que la época parece aconsejar, no renunciarán a sus firmes convicciones. Quienes aspiran a aliviar las tensiones internacionales delineando la nada fácil pero posible línea de confluencia entre la sociedad secular y su órgano regulador, el Estado y las filosofías religiosas dispuestas a transar con la historia y el desarrollo de la humanidad, actualizando la acción de sus instrumentos institucionales, hallarán en este libro muchas reflexiones que ayudarán a avanzar en esa tarea.

NATAN LERNER

**COUJOU, Jean-Paul, *Droit, anthropologie & politique chez Suárez, Perpignan, Artège, coll. Canonica, 2012, 616 pp.***

Le professeur Coujou enseigne à la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Toulouse et est membre de l'Institut Michel Villey. Il a publié une vingtaine d'ouvrages, nombre d'entre eux sur Suárez et sa doctrine, dont, en 2012, *Pensée de l'être et théorie politique. Le Moment suarézien*, en trois volumes. Le présent ouvrage réunit un ensemble de seize articles et conférences, parfois remaniés. Il se propose d'examiner chez le représentant emblématique de la seconde scolastique qu'est Francisco Suárez comment la théorie du droit et de la loi développée principalement dans le *De legibus* (1612) et dans la *Defensio Fidei* (1613) prolonge la pensée de l'étant mis en place par la métaphysique (*Disputationes metaphysicæ*, 1597) en une compréhension ontologique du politique » (p. 6-7). En effet, la pensée suarézienne du politique vise à

mener à son terme, dans un système unifié du savoir, la détermination de l'étant en procédant à son extension à la question de l'être de l'homme et de l'être-en-commun propre à l'organisation étatique. Comme l'auteur le fait remarquer, les décisions métaphysiques de Suárez ne sont pas sans effets dans la sphère anthropo-théologique et juridique et amènent à se demander s'il n'y a pas « perte d'une des fonctions de l'ontologie comprise comme science de l'étant réel lorsqu'elle n'est pas reliée au politique identifiable à la recherche de l'unification communautaire par le droit » (p. 7).

Il convient d'expliquer en quoi les différentes figures que la métaphysique peut prendre en fonction de l'héritage aristotélicien que Suárez entend dépasser, constituent des crises effectivement rénovatrices d'une théorie politique s'ouvrant à la modernité, notamment à partir des « notions d'état de nature, de droit naturel, de démocratie originelle et de droit international » (p. 8). L'objectif des articles ici réunis, nous dit leur auteur, « consistait à analyser comment une philosophie indissociable d'une refondation de la métaphysique selon son objet, sa fonction et sa finalité, devient en mesure de produire une anthropologie politique et une pensée de l'histoire. Une interaction éclaire cette recherche : la théorie politique pour fournir les clés de l'intelligibilité de l'accomplissement de la métaphysique, et cette dernière, en retour, exige que soit pris en compte son rôle constituant dans l'approfondissement du sens et du but de la communauté humaine » (p. 8).

Il importe en outre de comprendre comment chez Suárez l'ordre théorique dans l'ontologie prolongeait l'ordre de la pratique dans la politique ; dans quelle mesure la théorie de la pratique politique demeure concevable dès lors qu'elle s'articule à une connaissance de la nature humaine s'appliquant à l'action historique.

Enfin, l'on trouverait plutôt dans le système suarézien « la retranscription originale et réactualisée (c'est en cela qu'il mériterait toujours notre attention) d'une ligne de force traversant la pensée antique : l'onto-politique. Il devient alors nécessaire pour tenter d'explicitier et de justifier cette orientation, de déterminer à la fois le fondement et la spécificité de la relation instaurée par Suárez entre l'ontologie, la théologie et l'anthropologie et le politique » (p. 8-9).

Le travail du professeur Coujou ne peut se résumer en un trait de plume. La première partie, « théologie et métaphysique » (p. 11-116), réunit les textes suivants : Suárez et la spécificité du désir de connaissance métaphysique ; genèse de la détermination de l'objet de la métaphysique dans la première Dispute métaphysique de Suárez ; la question de la finalité de la métaphysique chez Suárez. Le second recueil réunit, sous le titre de « métaphysique et politique » (p. 117-282) les contributions suivantes : durée et existence chez Suárez ; la constitution suarézienne de l'unité transcendante et ses implications anthropologico-politiques ; enjeux anthropo-théologiques de la théorie suarézienne de l'état de nature ; la question de l'expérience de la praxis chez Suárez ; la compréhension suarézienne de la liberté de la volonté et des limites de l'héritage augustinien du libre arbitre. La troisième série de documents, de loin la plus longue, porte sur « théorie juridique et anthropologie » (p. 283-457) et comprend : justice et force chez Suárez (1548-1617) et Pascal (1623-1662) ; la reformulation de la question de la loi naturelle chez Suárez ; refondation de la détermination anthropo-théologique de la loi naturelle chez Suárez ; la constitution de la pensée du droit chez Suárez ; le prince et le fondement du pouvoir politique chez Suárez ; auxquels s'ajoutent quatre textes significatifs de Suárez. La dernière partie enfin, « droit international et devenir de l'humanité » (p. 459-533), est constituée par le droit des gens et le devenir juridique de l'humanité chez Suárez et Vitoria et refondation du droit des gens et humanité

cosmopolitique, la paix, le droit des gens et la juridicisation de la guerre chez Suárez.

Pour Suárez, le pouvoir politique ne peut s'appuyer que sur le contrat social : s'il procède de Dieu en dernière instance, Dieu ne l'accorde, à l'origine de la société, que de façon indirecte, c'est-à-dire par le truchement de la volonté des hommes. Ceux-ci naissent égaux et nul d'entre eux n'est naturellement soumis à un autre. C'est pourquoi, contrairement à ce qu'Aristote pensait, l'esclavage est injustifiable ; c'est pourquoi aussi Suárez juge que la monarchie est le meilleur des systèmes politiques. Quant à la guerre, elle ne se justifie qu'en cas d'autodéfense. Elle est légitime à l'encontre du monarque qui s'est transformé en tyran.

Suárez reconnaît que le pouvoir étatique et le pouvoir ecclésiastique sont tous deux souverains, dans leurs domaines respectifs, affirmant que le premier est limité par le second, qui procède directement de Dieu. Ce qui fait que les rapports entre les deux pouvoirs ressemblent à ceux qui existent entre l'âme et el corps : le bien terrestre est orienté en définitive au bien du salut éternel.

Après la mention des sources des études menées à bien par l'auteur (p. 535-536), une abondante bibliographie (p. 537-607) précède un *index nominorum* (p. 609-611).

DOMINIQUE LE TOURNEAU

**ELÓSEGUI ITXASO, María, *El Derecho a la identidad cultural en la Europa del siglo XXI*, ed. Eunsa, 2012, 160 pp.**

La profesora María Elósegui tiene una amplia trayectoria sobre el fenómeno de la globalización cultural, y su reflejo en el Derecho, desde la óptica de la Filosofía del Derecho, como catedrática e investigadora. La recensión es un género apartado de la valoración de nuestros jurados de la calidad científica de una forma injusta e inmotivada. Y se dice esto porque la obra que se lee y desde la que se reflexiona enseña mucho más que la que es citada de forma sesgada o parcial o de segunda cita. Los ciudadanos extranjeros vuelven a sus respectivos países, por el fin del sueño europeo pero el Derecho tiene que estar atento a su evolución tanto de ida como de vuelta. Desde el *republicanismo intelectual* que se predica en la obra no se defiende sino el derecho de los ciudadanos para ejercer libertades políticas y virtudes cívicas en los países en los que se instalan, por razones económicas, sociales y otras. Europa ha sido una historia de migraciones intracontinentales, de cambios de fronteras, de luchas civiles, religiosas (página 19) y así se ha ido creando con errores, con aciertos. La diversidad se ha instalado en nuestro paisaje, en nuestra acervo cultural ya no hay sitio para la uniformidad, pese a las imposiciones nacionalistas como peligro. El Tribunal Europeo de derechos humanos ha reconocido que el pluralismo es el reconocimiento y el respeto a la diversidad y la dinámica de las tradiciones culturales, identidades étnicas, de las convicciones religiosas y de las ideas y conceptos artísticos, literarios y socioeconómicos y que una interacción armoniosa entre personas y grupos que tengan identidad diferente es esencial para la cohesión social (STEDH Gorzelik e autres c. Pologne caso núm.44158/98, de 17 de febrero de 2004). El peligro está en constituirnos en comunidades cerradas, creando un clima hostil a la autonomía individual de cada inmigrante, dificultando el ejercicio de los derechos humanos y libertades fundamentales (p. 21), pero esto se refiere tanto a las minorías, como a las mayorías. Europa tiene código ético, el respeto a la libertad cultural, religiosa, a la identificación cultural dentro de